



L'ACTUALITÉ

CE 17 DÉCEMBRE, LES ARTISANS DU BÂTIMENT ONT ÉTÉ NOMBREUX À CRIER LEUR RAS-LE-BOL PARTOUT EN FRANCE AVEC LEUR CAPEB DÉPARTEMENTALE

Au moment où les parlementaires examinent les textes budgétaires pour l'année 2026, et où le Gouvernement se prépare à rendre ses arbitrages sur la REP notamment, les artisans du bâtiment disent STOP aux aberrations, aux mesures attendues qui ne viennent pas, à celles qu'ils ne veulent pas et qui sont pourtant prises sans aucune concertation, et STOP au manque de courage politique qui conduit les décideurs à prendre des dispositions contraires au bien public !

Quand un homme politique se rend à une assemblée générale ou à un événement organisé par la CAPEB, il est le premier à souligner ce que représentent les petites entreprises dans notre pays, le premier à admettre qu'elles sont des acteurs de proximité, essentiels pour la vie et le développement de nos territoires, qu'elles sont vitales pour la transmission et le maintien des savoir-faire et des compétences professionnelles, des entreprises à taille humaine qui constituent le socle de notre société. Bref, elles sont indispensables. Et c'est aussi notre point de vue. Seulement voilà, une fois repartis dans leurs circonscriptions ou leurs ministères, ces hommes politiques sont pris d'amnésie ! Pire, ils accordent le plus souvent une écoute très attentive aux lobbyistes des grandes entreprises qui les conduisent à prendre des mesures totalement contraires aux intérêts de ces petites entreprises dont ils saluaient les atouts un peu plus tôt. Les artisans du bâtiment ne méritent vraiment pas un tel traitement !

La France s'engage dans la transition énergétique ? Comme un seul homme, les entreprises artisanales du bâtiment répondent présentes, se forment, forment leurs équipes,

s'approprient les techniques et les équipements appropriés, serrent les dents devant les exigences administratives disproportionnées et souvent injustifiées, et s'engouffrent dans le marché de la rénovation énergétique pour apporter aux ménages la bonne solution, au bon endroit, au bon moment. Mais que fait-on pour les y aider ? rien. Au contraire, on leur met des bâtons dans les roues, on exige encore et encore plus de réponses administratives sans se soucier, en fait, de leurs compétences réelles et de la qualité de leurs chantiers. De quoi jeter l'éponge et s'éloigner du graal qui permet à un artisan de faire bénéficier ses clients des aides à la rénovation énergétique, c'est-à-dire le RGE. Quel gâchis !

L'État veut en finir avec les dépôts sauvages des déchets et souhaite organiser leur collecte avec un nouveau dispositif ? Qu'à cela ne tienne ! les artisans du bâtiment font le dos rond pendant que la REP PMCB tente de se déployer péniblement. Et alors qu'ils paient pour un service qui ne leur est pas rendu, voilà que les règles vont changer, encore en leur défaveur ! Les arbitrages du Gouvernement sont attendus très prochainement et l'on sait que les pistes de travail sur la table vont tout à fait à l'encontre des

intérêts des petites entreprises : moins de points de collecte, donc plus de trajet pour déposer ses déchets et toujours un paiement à la clé. Franchement, de qui se moque-t-on ?

Le pire dans cette histoire, c'est encore le cas de la micro-entreprise. Oh, surtout que personne ne se méprenne ! La CAPEB n'a rien contre les auto-entrepreneurs. On se souvient trop qu'elle a été créée en 1946 précisément pour lutter contre la précarité dans laquelle les artisans de l'époque étaient plongés. Or, le tâcheronnat d'hier est l'auto-entrepreneur d'aujourd'hui. Car, en effet, à qui ferait-on croire qu'avec un salaire annuel moyen de 7 600 € on peut bien vivre de son métier ? À qui ferait-on croire qu'en ne payant pas de cotisations, on pourra quand même percevoir des prestations ? Ouvrir des droits à la retraite ? Tout ceci n'est que supercherie. Le régime micro social micro fiscal ne permet pas à celui qui l'adopte de vivre correctement de son activité. Il ne permet pas d'anticiper son avenir, d'assurer sa protection sociale et de se constituer des droits à la retraite, sauf à faire payer la collectivité bien sûr. Sans compter que pour certains métiers, où les frais professionnels sont importants, le régime n'est pas du tout rentable

puisque l'il ne permet pas de déduire les charges réelles. Quant à la TVA, le micro-entrepreneur ne peut pas récupérer celle qu'il paie sur les stocks et ses achats de biens et services. Alors non seulement il se prive de cette récupération mais, en plus, il affiche 20 % de moins sur ses devis, créant ainsi une vraie concurrence déloyale envers les autres entreprises qui, elles, doivent intégrer cette TVA dans leurs devis et factures. Il faut admettre que tout ne tourne pas rond. Et

dans ces conditions, il est d'autant plus difficile de comprendre les parlementaires qui refusent d'abaisser le seuil de franchise en base de TVA à 25 000 € pour le secteur du bâtiment, alors que ces rentrées fiscales supplémentaires seraient bien utiles à un budget caractérisé par son déficit abyssal! Bref, on marche sur la tête!

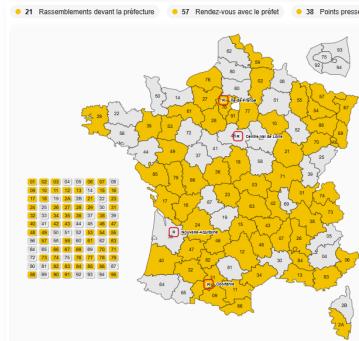
Les artisans du bâtiment en ont marre de toutes ces erreurs de trajectoires, de ces mauvaises décisions, de l'absence de prise de conscience

des Pouvoirs publics qui permettrait pourtant de prendre des mesures simples et pertinentes, comme celles que nous proposons, à la CAPEB. C'est tout cela que les artisans du bâtiment ont voulu dire cette semaine, devant les Préfectures ou en conférence de presse. À la veille de Noël, nous voulons tous que des décisions responsables et appropriées soient prises!

→ LA MOBILISATION DU 17 DÉCEMBRE A ÉTÉ TRÈS SUIVIE

Retrouvez sur ARTUR la carte de France des actions conduites ce mercredi dans les départements sous la forme d'un rassemblement devant la Préfecture ou bien avec un entretien avec le préfet ou encore avec un point presse. 62 CAPEB se sont mobilisées ainsi que 4 régions, 57 rendez-vous avec les préfets ont été sollicités, près de 40 points presse ont été organisés et une vingtaine de rassemblements ont eu lieu devant les préfectures.

[Tout savoir ici](#)



ÉCONOMIE

→ MAPRIMERÉNOV' : LES ARTISANS VEULENT DES CHANGEMENTS POUR LEVER LES COMPLEXITÉS ET RENDRE LE DISPOSITIF EFFICIENT



C'est clairement ce qu'il ressort de l'enquête que nous avons menée auprès de nos adhérents. Loin de vouloir jeter le bébé avec l'eau du bain, ils souhaitent un dispositif d'accompagnement des travaux de rénovation énergétique adapté, simple et efficace. Les adhérents qui ont répondu à notre enquête considèrent en effet que MaPrimeRénov' est déterminante pour la prise de décision de leurs clients quant à la réalisation de travaux de rénovation énergétique, et qu'elle soutient fortement leur chiffre d'affaires. Mais ils dénoncent aussi une complexité excessive et chronophage, ainsi que des délais de paiement trop longs, qui fragilisent leur trésorerie. Nombre d'entreprises préfèrent ne pas l'utiliser et renoncent à la qualification RGE à cause de ces procédures trop lourdes et même contestables. Être jugé sur un dossier administratif pointilleux et non pas sur la réalité de ses compétences est un irritant majeur. Sans compter que beaucoup de clients ne sont plus éligibles aux aides, désormais réservées aux plus modestes. L'exclusion, au 1^{er} janvier prochain, des travaux d'isolation et de l'installation d'une chaudière biomasse seront de nouveaux répulsifs!

Rien d'étonnant donc que les entreprises artisanales du bâtiment appellent majoritairement à réformer ou à remplacer le dispositif par un système plus simple, plus lisible, plus ouvert.

On n'en n'est pas là malheureusement mais l'heure en est bientôt aux décisions.

Nous avons alerté le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun et son homologue à la Transition Écologique sur les conséquences majeures de l'éviction, à partir du 1^{er} janvier 2026, des gestes d'isolation des murs et des chaudières biomasse du parcours par geste de MaPrimeRénov'. Car, en effet, si la décision a été prise par un décret, les modalités restent à la main du Gouvernement. Il convient donc de poursuivre la mobilisation avant cette date, et de convaincre du bienfondé de nos propositions, d'autant que le ministre du Logement a fait part à la CAPEB et en audition devant les députés de sa volonté de présenter un Plan Logement au début de l'année 2026. C'est une nouvelle opportunité pour faire bouger les lignes.

L'urgence de notre action réside aussi dans le fait que l'enveloppe budgétaire de MaPrimeRénov' dont nous réclamons le maintien, dépend du vote du projet de Budget 2026 au Parlement. Or, rien n'est moins sûr à l'heure où nous écrivons ces lignes. Et les annonces de l'Anah quant à l'enveloppe budgétaire consacrée à MPR l'année prochaine (voir ci-dessous) sont aussi soumises au vote du projet de loi de finances.

En l'occurrence, nous demandons une refonte profonde des dispositifs actuels au profit d'une simplification de l'accès au marché qui doit se traduire par une révision du RGE pour en faire un outil de qualité crédible et accessible, et non pas une barrière administrative, qui décourage les plus petites entreprises. Cela doit passer par une diminution de la charge administrative et la simplification du processus de qualification, mais aussi par la réalisation d'audits RGE aléatoires en fonction du nombre de chantiers réalisés, et une mutualisation des audits RGE, MPR et CEE. Tout cela doit s'accompagner de la reconnaissance de l'expérience professionnelle et de la compétence des petites entreprises. C'est ainsi qu'une entreprise non-RGE devrait pouvoir faire bénéficier son client des aides à la rénovation énergétique après un audit de son chantier, et dès lors que deux chantiers audités seraient conformes, alors cette entreprise devrait pouvoir accéder à la qualification RGE de manière simplifiée.

Nous demandons aussi la remobilisation des mono-gestes avec l'instauration d'un Parcours de Travaux de rénovation énergétique permettant d'aboutir à une rénovation complète par la succession de gestes simples aidés par MaPrimeRénov'. On mesure le chemin à parcourir à l'aune des derniers propos du ministre du logement Vincent Jeanbrun qui met en garde contre une nouvelle suspension du dispositif MPR si le projet de loi de finances n'est pas voté....

→ L'ANAH FAIT CONNAÎTRE SES ORIENTATIONS POUR 2026

Dans un contexte budgétaire tendu et encore incertain, l'Anah a annoncé le maintien d'un budget conséquent consacré à la rénovation de l'habitat. Avec près de 4,6 milliards d'euros annoncés pour 2026, dont 4,4 milliards destinés aux ménages, l'État confirme que l'amélioration

de l'habitat privé reste une priorité. C'est un signal positif, que nous saluons, à condition qu'il se traduise réellement par des chantiers et de l'activité pour les entreprises artisanales sur l'ensemble des territoires.

Car le véritable enjeu n'est pas l'affichage

budgétaire, mais l'efficacité des dispositifs. Or, on le sait, les aides restent trop souvent inaccessibles ou inadaptées aux réalités des ménages.

La CAPEB défend donc plus que jamais son idée de Parcours de Travaux, une approche pragmatique qui complète les mono gestes

et les rénovations globales et qui répond à la situation de millions de ménages qui n'ont ni la capacité financière ni la possibilité d'engager une rénovation complète en une seule fois. La transition énergétique ne se décrète pas : elle se construit pas à pas, logement par logement, avec les artisans.

La réouverture de MaPrimeRénov' à l'ensemble des ménages à compter de janvier 2026 est une bonne nouvelle. Les fermetures successives et les changements de règles ont déstabilisé le marché et fragilisé les entreprises. Ce que demandent aujourd'hui les artisans, c'est de la visibilité et de la stabilité, sans lesquelles il n'y aura ni investissement, ni emploi, ni montée en compétences.

Deux points de vigilance toutefois : le recentrage massif des aides sur les rénovations d'ampleur soulève des inquiétudes car derrière

l'augmentation des enveloppes se cachent des réalités sociales que l'on ne peut ignorer et des difficultés, pour certains ménages, à financer le reste à charge. Quant à l'accent mis sur les PAC, il nous inspire bien des réserves car, en effet, si décarboner le chauffage est indispensable, cela ne peut se faire au détriment des caractéristiques du bâti ni au prix de l'exclusion d'une partie des ménages. La rénovation énergétique doit rester accessible et progressive pour tous.

Enfin, nous nous devons de saluer plusieurs avancées annoncées par l'Anah, notamment la montée en puissance de MaPrimeAdapt', l'amélioration des contrôles pour sécuriser les dispositifs et la prolongation de l'expérimentation sur les petites copropriétés, essentielles dans les centres anciens, des marchés sur lesquels les artisans sont positionnés. Mais ces mesures ne porteront leurs fruits que si l'Etat fait confiance

aux artisans du bâtiment, acteurs de proximité, créateurs d'emplois non délocalisables et piliers de la transition écologique dans les territoires. La rénovation de l'habitat ne peut réussir sans les artisans. Elle ne peut pas non plus se faire contre les ménages. C'est ce message que la CAPEB continuera de porter avec détermination.



MÉTIERS

→ GILLES MAILET RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ



Ce jeudi 18 décembre, Gilles Mailet a réuni les conseillers professionnels des Métiers de l'Électricité pour un dernier point de situation avant la trêve de Noël. Après avoir préparé les rendez-vous de l'année prochaine (calendrier des réunions, webinaires), ils ont fait un état des lieux des diplômes en cours de révision puis sont revenus sur les WorldSkills, la mobilisation de la CAPEB et de ses élus sur les lieux de la compétition

qui a vu défiler plus de 24 000 jeunes en deux jours.

Ils ont ensuite travaillé à la préparation des Rencontres des Métiers du Bâtiment qui auront lieu du 24 au 26 juin 2026. Puis ils ont assuré le suivi des dossiers en cours au sein de la filière, commençant par le comité Sequelec et l'actualisation des représentants de la CAPEB, envisageant une visite sur site chez Sycabel, revenant sur le partenariat avec Électriciens sans Frontières. Ils ont également évoqué les dernières actualités du Consuel, des organismes de qualification Qualifelec et Qualit'EnR, ainsi que le projet de guide sur le wifi câblé avec Ignès et le livre blanc sur la sécurité électrique. Enfin, ils ont discuté du memento de Promotelec, du dossier IRVE et d'une sollicitation de la CAPEB Saône-et-Loire.

→ LES CONSEILLERS DES MÉTIERS DE LA PLÂTRERIE ET ISOLATION RETROUVENT LEUR PRÉSIDENT YANN DANION

Le Président des Métiers du Plâtre et de l'Isolation et ses conseillers professionnels ont ouvert leur



réunion en accueillant le Rédacteur en Chef du Bâtiment Artisanal, échangeant sur les prochains articles du journal concernant la profession. Puis ils ont fait un panorama de l'offre de formations et de diplômes pour les Métiers du Plâtre et de l'Isolation et évoqué les projets de l'Association pour la Promotion des Métiers du Plâtre (APMP). Avec Béranger Développement et la Direction publicité, ils ont travaillé à l'identification de nouveaux partenaires issus de la profession. Yann Danion et les conseillers ont également réfléchi aux webinaires qu'ils pourront proposer au Réseau et plus particulièrement aux délégués MPI du Réseau au cours du premier semestre 2026. Bien sûr, ils ont commencé à préparer les Rencontres des Métiers du Bâtiment de Marseille puis ils ont fait un point sur le FIPU avec l'IRIS-ST.

LOBBYING

→ LE MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE RENCONTRE LES REPRÉSENTANTS DE LA CAPEB À BOURGES

Une réunion ministérielle était programmée lundi 15 décembre de 10h à 12h à la Préfecture de Région. À cette occasion, le ministre délégué chargé de la Transition Écologique, Mathieu Lefèvre, a pu échanger avec une délégation de la CAPEB constituée de tous les Présidents des CAPEB départementales de la région et du Président de la région CAPEB ainsi que de Jean-Michel Martin, Président des Métiers du Bois de la CAPEB nationale en charge de l'économie circulaire. Cette réunion portait principalement

sur la REP mais aussi MaPrimeRénov' et la question du régime de la micro-entreprise. La CAPEB départementale avait mobilisé ses élus et adhérents devant la Préfecture pendant que se tenait la rencontre avec le Ministre. Mathieu Lefèvre a tenu des propos encourageants en ce qui concerne la REP, déclarant : « Nous devons partir des réalités concrètes du terrain et corriger ce qui doit l'être sans ajouter des coûts ni diminuer les services rendus ».

À suivre donc !





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

PRESSE

La mobilisation de la CAPEB et des artisans du bâtiment a été largement relayée par la presse ce mercredi 17 décembre en de nombreux points de France.

Au plan national, le Président Jean-Christophe Repon a été interviewé par le Journal des Entreprises et a répondu aux questions de Sud Radio. Il a également été reçu sur le plateau de RMC dans l'émission d'Apolline Matin pour expliquer les raisons de cette colère.



Il s'est ensuite rendu à Lille où il a eu, avec les représentants de la CAPEB départementale, un rendez-vous avec le préfet et où un rassemblement d'adhérents avait été organisé devant la Préfecture. La presse était également présente pour recueillir les propos du Président national mais aussi ceux de la délégation départementale. Le Moniteur des Artisans, BatiActu, Zepros Artisans, l'AFP, La Voix du Nord, ainsi que France 3 Hauts-de-France, BFMTV, ICI Hauts-de-France, RCF et RTL.



La CAPEB locale avait prévu un vrai sapin de Noël et des autocollants ronds permettant aux artisans d'écrire les doléances. Des big bag avec déchets visibles, des banderoles et des affiches complétaient les supports de communication qui ont permis de médiatiser l'opération.

MINISTRE DU LOGEMENT

Lors de ses interviews à la presse, et notamment mercredi matin sur BFM TV, le Président de la CAPEB a demandé publiquement un rendez-vous urgent avec le ministre du Logement Vincent Jeanbrun.



Le ministre lui a répondu favorablement lors des questions au gouvernement l'après-midi même. Cette séance parlementaire a permis d'aborder très explicitement notre mobilisation et nos demandes. Au Sénat, c'est le Sénateur du Maine et Loire Grégory Blanc qui a interpelé le ministre ([voir ici le replay](#)) et à l'Assemblée nationale, cette intervention a été faite par la députée du Tarn Karen Erodi ([voir ici la vidéo](#)).

Vincent Janbrun a reçu Jean-Christophe Repon jeudi après-midi. (Voir notre actualité ARTUR).

IRIS-ST

Le Conseil d'administration de l'IRIS-ST se tenait ce vendredi matin. L'ordre du jour prévoyait un bilan de l'activité 2025, une présentation du programme d'activité 2026 et un point budgétaire avec l'entrée dans ce Conseil de deux nouveaux élus : Yann Danion et Véronique David, respectivement Président des Métiers du Plâtre et Isolation et Présidente de la CNFA.

CIBTP

Le Président de la CAPEB a apporté jeudi sa contribution à l'audit stratégique et opérationnel indépendant mené dans le but d'évaluer la cohérence et l'efficacité globale du modèle du réseau CIBTP, après deux décennies de réformes.

CERC

Le Conseil d'administration du Groupement d'intérêt économique du réseau des CERC s'est tenu jeudi dans les locaux de la CAPEB sous la présidence de Jean-Christophe Repon. Il a fait un retour sur l'activité 2025 des CERC et un point sur le programme de travail 2026 avant d'aborder les questions budgétaires. On rappellera ici que les CERC sont des observatoires économiques et statistiques, neutres et objectifs, qui produisent des outils d'aides à la décision pour répondre aux besoins des partenaires grâce à un système d'information unique dédié à l'ensemble de la filière Construction.

Les CERC nous permettent ainsi de disposer d'une véritable vision à long terme de la filière Construction, au plan national comme local en assurant la cohérence entre les échelons.

U2P

Le Conseil Exécutif de l'U2P se tenait mardi. Il a examiné le projet de budget de l'U2P pour 2026, les groupes de travail mis en place dans le cadre de la conférence Travail Emploi Retraites ainsi que les professions concernées par le financement du dialogue social issu de l'accord de 2001. Le Conseil a également procédé à plusieurs désignations, notamment au sein de l'AGFPN et des caisses de sécurité sociale.

Préalablement à ce Conseil, un séminaire avait été organisé pour préparer les positions de l'U2P dans la perspective des élections présidentielles et législatives à venir.

PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB a pu s'entretenir jeudi avec le Président et le Directeur général d'Ecominéro. Il s'agissait bien évidemment d'évoquer l'évolution annoncée de la REP.

Le même jour, il a enregistré une vidéo pour Kiloutou.

Lundi soir, il était invité aux 360^{ème} anniversaire de Saint-Gobain.

